

PARACHAT

**MATTOT**

19 JUILLET 2014  
21 TAMOUZ 5774

**839**



## HILLOULOT

- 21 Tamouz Rabbi Rahamim Naouri
- 23 Tamouz Rabbi Moché Cordovéro
- 25 Tamouz Rabbi Arieh Lév "Cha'agat HaArieh"
- 26 Tamouz Rabbi Chlomo Gantsfrid
- 27 Tamouz Rabbi Yéhouda Lév Slonim

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

## HEVRAT PINTO

Sous l'égide de  
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau  
75019 Paris - France  
Tel.: +331 42 08 25 40  
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers  
69100 Villeurbanne -  
France

Tel.: +334 78 03 89 14  
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 21:28\* 21:07\* 20:56\*

Fen 22:47 22:19 22:05

\*L'oullumera selon sa communauté

## LA FORCE DE L'HOMME RÉSIDE DANS SA PAROLE

*Moché parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël en ces termes : « Voici la chose qu'a ordonnée Hachem » (Bemidbar 30, 2)*

La parole humaine peut être extrêmement influente, c'est pourquoi Moché a ordonné aux bnei Israël « Voici la chose » (hadavar), ce qui évoque la « parole » (dibour). Moché leur a dit qu'ils devaient savoir que la parole est la force essentielle et la plus puissante de l'homme. Il peut l'utiliser pour construire des mondes de Torah, de bonté et de sainteté, mais la parole a aussi la force de détruire et d'endommager toute bonne chose. C'est en cela que l'homme est différent de l'animal, qui lui ne dispose pas de la capacité de parler. Ainsi, si nous gardons notre langue des mauvaises paroles, et ne parlons que pour les besoins de la sainteté, pour la Torah et la prière, nous montrons notre supériorité face à l'animal. En effet, l'homme est l'être le plus important de la création. Mais si nous détériorons la force de la parole qui nous a été attribuée pour l'utiliser à dire des futilités, des médisances et du colportage, nous deviendrons pires que l'animal. Le mauvais penchant, conscient de la valeur de la parole, tente de toutes ses forces de nous faire trébucher dans ce domaine et met toute son énergie dans cette mission. Il est donc appelé « ba'al davar » (le maître de la parole), car il cherche essentiellement à faire trébucher l'homme par la parole. C'est la raison pour laquelle Moché met en garde en disant « Voici la chose » (zé hadavar) : il incombe à chacun de nous de résister vigoureusement au ba'al davar, qui est le yetser hara, de préserver notre langue de toute faute, et d'accomplir « Voici la chose » (zé hadavar) en faisant en sorte que notre parole ne soit que sainteté et pureté.

La Torah nous met en garde (Bemidbar 30, 3) : « Il ne profanera pas sa parole, il accomplira tout ce qui sort de sa bouche. » D. ne désire pas que l'on fasse des vœux, mais si l'on en a fait un quel qu'il soit, on devra veiller à ne pas profaner sa parole. Comme dit la Guemara (Nedarim 22a) : « Quiconque fait un vœu est considéré comme ayant construit un autel d'idolâtrie. » Le Ran explique que celui qui fait un vœu s'interdit plus de choses que ce que la Torah nous a interdit, et il s'agit là d'une faute, comme il est dit dans le Talmud Yérouchalmi : « Ce que la Torah a interdit ne l'a pas suffi et tu as voulu t'ajouter d'autres interdictions ? » Puisque ce vœu n'était pas souhaitable, c'est comme si l'on avait construit un autel d'idolâtrie en y offrant un sacrifice.

Mais même si D. n'est pas favorable à ce que l'on fasse un vœu, si on l'a fait afin de se rajouter des barrières et des limites, la Torah nous enjoint de ne pas violer notre parole et de l'accomplir, selon le verset « il accomplira tout ce qui sort de sa bouche ». La force de la parole est donc immense puisque par un vœu, nous pouvons nous interdire quelque chose de permis. Ainsi, chaque parole que nous prononçons a une très grande influence et n'est jamais perdue, c'est pourquoi nous devons nous montrer particulièrement vigilants dans ce domaine.

Je voudrais donner une explication supplémentaire : au moment de la création de l'homme, le verset dit : « Il insuffla dans ses narines une âme de vie, et l'homme devint un être vivant » (Béréchit 2, 7). Onkelos traduit

Rabbi David Pinto Chlita

« L'homme devint un être parlant », et le Zohar ajoute : « Celui qui a insufflé a insufflé une partie de Lui-Même », une particule divine, c'est cela « un être parlant ». Il s'agit de la force de la parole qui a été donnée à l'homme pour qu'il étudie la sainte Torah. D. a donc insufflé cette force uniquement à l'homme et non à la femme, car seul lui a l'obligation d'étudier la Torah, et la femme l'a reçue de l'homme.

En approfondissant cette idée, on s'aperçoit que si la force de la parole a été donnée à l'homme par le souffle de D. Lui-Même, de même qu'il est fidèle à sa parole et accomplit ce qu'il a dit (« Béni soit Celui qui parle et accomplit »), sans jamais tromper, ainsi qu'il est écrit (Bemidbar 23, 19) : « D. n'est pas un homme pour mentir, ni un fils d'homme pour se raviser », l'homme doit lui aussi être fidèle à sa parole et accomplir tout ce qui sort de sa bouche, sans jamais tromper. En effet, de même qu'il est dit sur le Saint, béni soit-Il « Aucune de Tes paroles ne reviendra sans effet », de même l'homme a le devoir d'accomplir ce qu'il a prononcé. C'est pourquoi « Il ne profanera pas sa parole, il accomplira tout ce qui sort de sa bouche. » Et comme ce souffle lui vient de D., de la sainte et pure Chekhina, il est évident qu'il faut l'utiliser uniquement dans un esprit de sainteté et de pureté, c'est-à-dire pour étudier la Torah et prier, et non pour prononcer des propos oiseux.

En réfléchissant, on s'aperçoit que le monde repose sur la base de la force de la parole. Le Tanna dit (Pirkei Avot 1, 2) : « Le monde repose sur trois choses, la Torah, les sacrifices et la générosité », et l'essentiel de ces trois choses est dans la parole. « La Torah » : c'est l'étude de la Torah, qui se passe dans la bouche. « Les sacrifices » : ils sont remplacés aujourd'hui par la prière, nous déversons notre âme en paroles devant D., et « la générosité » : on peut par sa bouche rendre des services énormes, encourager ceux qui sont déprimés, réjouir ceux qui sont tristes, et les Sages ont dit (Baba Batra 9b) au nom de Rabbi Yitz'hak : « Celui qui donne une perouta à un pauvre reçoit six bénédictions, et celui qui lui adresse de douces paroles reçoit onze bénédictions. » Nous voyons donc que la force de la parole est absolument considérable et que le monde repose sur elle. Renforçons-nous donc tous dans le bon usage de la langue, en particulier à cette époque de l'année où cette paracha est lue, les jours de « bein hametsarim ».

La Guemara dit (Yoma 9b) que le Deuxième Temple a été détruit à cause de la haine gratuite, et il est évident que la haine gratuite est le résultat de trop de paroles de lachon hara et de médisance. L'un dit une médisance sur l'autre, un deuxième ajoute son propre grain de sel, et ainsi de suite, et le conflit s'exacerbe. Efforçons-nous donc de porter attention à chaque parole qui sort de notre bouche, et n'utilisons la force de la parole que dans un contexte de sainteté, de Torah et de prière, pour louer et glorifier D. par notre bouche, car c'est uniquement dans ce but sacré que la force de la parole a été donnée à l'homme. Le Tanna a dit (Pirkei Avot 1, 17) : « Je n'ai rien trouvé de meilleur pour le corps que le silence. » C'est pourquoi il convient de se taire le plus possible dans les affaires de ce monde et de ne parler que pour dire des paroles de Torah et de sainteté. De cette façon, nous parviendrons à réparer la faute de la haine gratuite, et ainsi nous mériterons la venue du Machia'h au plus tôt, Amen, Amen.

## Comment vaincre la colère

En trois endroits dans la Torah, nous trouvons que Moché s'est mis en colère et en a été puni par le fait que la halakha lui a échappé.

L'un de ces endroits se trouve dans notre paracha, lorsque les bnei Israël sont partis en guerre contre Midian. Quand ils sont revenus et qu'il a appris que ceux qui rentrèrent de la guerre avaient laissé les femmes en vie, contrairement à son attente, Moché s'est fâché contre eux, ainsi qu'il est dit : « Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée, les responsables de mille hommes et de cent hommes qui revenaient de la guerre. »

Sans aucun doute, dit le gaon Rabbi 'Haïm Shmuelevitz Zatsal, en ce qui concerne la guerre de Midian, la colère de Moché était justifiée. En effet, le but de la guerre était d'exercer la vengeance de Hachem sur Midian, car l'obstacle qu'il avait placé devant les bnei Israël était insupportable, et cela avait eu lieu par l'intermédiaire des filles de Midian. Quand les chefs de l'armée avaient laissé vivre les femmes du camp de Midian, ils avaient donc amené l'obstacle lui-même dans le camp d'Israël.

Et pourtant, bien que Moché, le dirigeant d'Israël, ait eu raison, il en a été puni en ne retrouvant plus certaines halakhot. Pourquoi si gravement ? Parce que le châtement qui consiste en la disparition de la sagesse de celui qui se met en colère n'est pas comme le « châtement » de la faute de la colère, mais c'est plutôt une conséquence naturelle : l'existence de la colère « brûle » la sagesse du coléreux, c'est pourquoi il n'y a pas de différence entre une colère justifiée ou non, dans tous les cas, la sagesse de celui qui se met en colère disparaît. Moché lui-même, qui était jaloux pour l'honneur de D. et dont tout le but était de sauver la communauté d'Israël de la faute, n'a pas échappé non plus à l'influence destructrice de la colère.

Voici ce que dit le traité Pessa'him (66b) au nom de Reich Lakich : « Quiconque se met en colère, si c'est un sage, sa sagesse disparaîtra, si c'est un prophète, sa prophétie le quittera. Si c'est un sage, sa sagesse disparaîtra – on l'apprend de Moché, ainsi qu'il est écrit : « Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée », et aussi : « Elazar le cohen dit aux soldats qui partaient en guerre : voici la loi de la Torah que Hachem a ordonnée à Moché », parce que Moché ne s'en souvenait plus. »

La façon de vaincre sa colère, dit Rabbi 'Haïm Shmuelevitz Zatsal, est donc de réfléchir sur les enseignements des Sages qui ont longuement parlé contre ce défaut, comme le dit la Guemara dans le traité Nedarim (22a) : « Quiconque se met en colère, toutes sortes d'enfers ont prise sur lui. » Ils ont également dit : « Quiconque se met en colère, ne tient pas compte même de la Chekhina. Il oublie son étude et gagne en stupidité. »

## La colère intérieure

Nous devons apprendre beaucoup du comportement des grands d'Israël, de leurs qualités élevées et de leur intense attention à se dégager et à s'éloigner de la colère.

Le plus grand disciple du Ari zal, le Rav 'Haïm Vital, parle dans ses écrits contre la colère, et il témoigne de la conduite du Ari zal dans ce domaine. Voici ce qu'il écrit :

« Mon maître zal faisait très attention à la colère, plus qu'aux autres fautes, même quand il se mettait en colère pour une mitsva. Et même lorsque j'enseignais à mon frère, qu'il ne savait pas assez à mon goût et que cela m'irritait contre lui, même là-dessus mon maître me mettait en garde et me le reprochait beaucoup. Il en donnait la raison suivante : « Toutes les autres fautes portent atteinte à un membre, mais la colère porte atteinte à l'ensemble de l'âme et la blesse. »

On raconte sur le gaon Rabbi Israël Lipkin Zatsal de Salant, le « père du mouvement du moussar », qu'il s'était totalement débarrassé de la colère et de l'esprit de revanche et avait réussi à les déraciner intégralement. Il disait :

« Presque toutes les fautes entre les hommes ne proviennent que de la rancœur. »

On ne l'a jamais vu se mettre en colère, bien qu'il ait été extrêmement

sensible et de tempérament ardent. Il avait extirpé de son cœur toute racine de rancune ou de rancœur, au point qu'elles ne l'atteignaient même pas. Si quelqu'un lui faisait du mal ou l'insultait, non seulement il se contenait et le leur pardonnait, mais il se dépêchait à ce moment-là même, de leur rendre un service en réparation du mal qu'il lui avait fait...

Rabbi Israël Lipkin Zatsal avait adopté comme principe qu'il y a en fait une mitsva positive de la Torah, « tu suivras Ses voies », qui oblige l'homme à s'attacher aux midot du Saint, béni soit-Il. Or quand on irrite D., non seulement Il manifeste Sa longanimité, mais au même moment il donne aussi la vie à l'homme ainsi que tout ce dont il a besoin et tout ce qu'il demande.

Il y avait toutefois certains incidents, en particulier en ce qui concerne la communauté, au cours desquels Rabbi Israël avait l'air de se mettre en colère, pour impressionner un individu ou une communauté, dans le cadre de la mitsva de faire des remontrances, mais toute cette colère était entièrement factice et artificielle.

Et certains percevaient, pendant cette colère de Rabbi Israël, qu'il tournait son visage vers le mur en se murmurant à lui-même « une colère extérieure et non intérieure... »

On raconte sur le gaon Rabbi Sim'ha Zissel Ziv de Kelem Zatsal qu'il s'était donné à lui-même la règle de ne se mettre en colère sous aucun prétexte quoi qu'il puisse arriver, à moins de commencer par porter un vêtement destiné uniquement à cela... Le machguia'h Rabbi Eliahou Lopian Zatsal a une fois témoigné sur lui-même que lorsqu'il les avait vu faire des bêtises, il n'avait jamais puni son fils ou d'autres immédiatement, parce qu'il craignait que ses reproches soient dus à la colère. Il attendait donc d'être certain de n'abriter aucune colère en son cœur contre le coupable, et alors seulement il le réprimandait et le punissait.

Un jour, il est arrivé que l'un de ses enfants ait fait une grosse bêtise. Il a attendu quinze jours pour arriver à sentir en lui-même qu'il ne restait en son cœur pas la plus petite trace de colère, et à ce moment-là seulement il l'a puni.

## Goûter au levain et au miel

Il y a autre chose : le Roch Yéchiva de « Porat Yossef », Rabbi Yéhoua Tsadka Zatsal, avait l'habitude d'interpréter le verset « car tout levain et tout miel ne doivent pas être offerts en combustion » (Vayikra 2, 11) dans le contexte de la colère. Il disait : Le « levain » fait allusion à un visage courroucé, un visage aigri, et le « miel » montre la douceur et l'agrément.

Quiconque aspire à la perfection doit savoir quand utiliser l'aspect « levain » et froncer les sourcils, à savoir au moment où il prend des coupables sur le fait ou quelque chose de ce genre, et quand montrer un visage souriant et parler avec douceur, à savoir lorsqu'on fait la volonté de D. Mais si quelqu'un est « tout levain », entièrement rempli d'animosité, avec un visage courroucé même envers des gens qui observent la Torah et les mitsvot, ou alors « tout miel », c'est-à-dire entièrement doux avec tout le monde, même ceux qui ont abandonné la Torah de Hachem, c'est de lui que le verset dit que cela ne doit pas être offert en combustion à Hachem.

## Garde ta Langue

### Trois mille accusateurs en moins

Si on évite de dire ne fût-ce que dix paroles interdites par jour, pendant l'année cela fera plus de trois mille paroles. De même que dans l'étude de la Torah chaque parole est une mitsva distincte, en ce qui concerne les propos interdits chaque parole est une faute distincte, et crée un accusateur distinct. Lorsqu'on s'est contenu et qu'on a évité de dire trois mille paroles interdites, cela fait trois mille accusateurs en moins, et on aura créé à la place des défenseurs. Comme l'ont dit les Sages, « Quand quelqu'un a simplement évité de commettre une faute, on lui donne une récompense comme s'il avait fait une mitsva. »

### « Il ne profanera pas sa parole » (30, 3)

Le 'Hida écrit dans son « 'Homat Anakh » : J'ai entendu qu'il n'est pas étonnant que l'homme parle dans ce monde-ci, bas et humble, et que sa parole fasse une impression en haut.

On constate que si du vin se trouve dans la cave, dans un tonneau fermé, au moment où l'on foule les raisins, bien qu'ils soient très loin du vin qui est dans le tonneau, celui-ci s'agite, ce qui est très étonnant. On peut en tirer une preuve du fait que la parole a une action en haut.

En allusion : Les initiales de « Lo Ya'hel Devaro Kekhol Hayotsé » (« Il ne profanera pas sa parole, tout ce qui sort »), ont la valeur numérique de yaïn (« le vin »).

### « Il n'en manque pas un seul » (31, 49)

C'est quelque chose de très étonnant, écrit le Ramban, et cela fait partie des grands miracles qui sont arrivés à Israël, entre autres ici, dans la guerre contre Midian. Les Midianites étaient aussi nombreux que le sable de la mer, pourtant les juifs en ont tué et capturé des milliers et des myriades, et le verset témoigne que pas un seul ben Israël n'est tombé à la guerre : « Il n'en manque pas un seul. »

Si l'on se demande ce qui leur a valu ce miracle, le Ramban répond qu'il a eu lieu parce que leur mérite était entier. C'est ce qu'ont expliqué les Sages (Chabbat 64a) : « Il n'en manque pas un seul » – pas un seul de nos frères qui sont à l'armée n'est parti vers un autre endroit pour commettre une faute. Moché leur a dit : « S'il en est ainsi, pourquoi amener un sacrifice ? » et ils ont répondu : « Pour expier » – les pensées du cœur.

### « Que ce pays soit donné à tes serviteurs en propriété, ne nous fais pas traverser le Jourdain » (32, 5)

Certains ont posé la question : pourquoi les enfants de Gad et de Réouven ont-ils attendu la fin de la guerre de Midian pour demander l'autre rive du Jourdain ? Ils auraient pu le faire après la guerre de Si'hon et Og !

Rabbi Moché Sofer explique dans son livre « 'Hatam Sofer », à la suite du Ramban, que les bnei Israël n'ont reçu l'ordre de cachériser leurs ustensiles qu'après la guerre de Midian et non après les guerres de Si'hon et Og, parce que le pays de Si'hon et Og est soumis aux mêmes lois qu'Erets Israël (du point de vue halakhique). Pendant la conquête d'Erets Israël, des ustensiles non cachés étaient permis, si bien qu'il n'était pas nécessaire de les cachériser.

C'est pourquoi, dit le 'Hatam Sofer, après avoir reçu l'ordre de cachériser leurs ustensiles après la guerre de Midian, ils ont compris que les pays de Si'hon et Og étaient soumis aux mêmes lois qu'Erets Israël, c'est pourquoi ils sont venus demander : « que ce pays soit donné à tes serviteurs en propriété ».

### La lumière du Zohar

### « Tout ce qui supporte le feu, vous le passerez par le feu et il sera pur » (31, 23)

Rabbi Yéhouda a dit : « Lorsqu'un homme jeûne, ses membres s'affaiblissent et le feu le domine. A ce moment-là, il doit sacrifier sa graisse et son sang avec ce feu, et c'est ce qui s'appelle un autel expiatoire. »

C'est la prière que faisait Rabbi Elazar lorsqu'il jeûnait : « Tu sais bien, mon D. et D. de mes pères, que je T'ai sacrifié ma graisse et mon sang et que je les ai réchauffés avec la chaleur de la faiblesse de mon corps. Puisse Ta volonté être que l'odeur qui émane à présent de ma bouche soit semblable à l'odeur du sacrifice de l'autel, et que Tu me pardonnes.

Ainsi, quand il jeûne, un homme sacrifie la graisse et le sang, et l'odeur qui se dégage de sa bouche est un autel expiatoire. C'est pourquoi on a remplacé le sacrifice par la prière.

(Chemot, 20b)

## A la lumière de la Paracha

### La faute que Yom Kippour ne rachète pas

« Les enfants de Gad et de Réouven vinrent et dirent : si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que ce pays soit donné en part à tes serviteurs. Ne nous fais pas traverser le Jourdain. Et Moché dit aux enfants de Gad et de Réouven : est-ce que vos frères partiront en guerre pendant que vous resterez installés ici ? »

C'est très étonnant : pourquoi Moché n'a-t-il pas laissé les enfants de Gad et Réouven lui dire immédiatement ce qu'ils demandaient, mais les a-t-il interrompus en commençant à les admonester ? Peut-il venir à l'esprit qu'ils ne voulaient pas entrer en Erets Israël, mais souhaitaient au contraire se révolter contre Hachem de la même façon que leurs ancêtres s'étaient révoltés ?

Ce passage, qui est toujours lu entre le 17 Tamouz et le 9 Av, contient un rapport avec la destruction du Temple, dont nous devons tirer la leçon. A un autre endroit, les Sages ont dit (Yoma 9b) : « Pourquoi le Deuxième Temple a-t-il été détruit, alors qu'à cette époque on étudiait la Torah et qu'on pratiquait les mitsvot et la générosité ? A cause de la haine gratuite. »

Il faut toujours prêter plus d'attention aux rapports avec les autres qu'aux rapports avec D. Ainsi, quand on se repent de ses fautes envers D., elles sont pardonnées à Yom Kippour, mais même si l'on se repent et se confesse de ses fautes envers le prochain, Yom Kippour ne les rachète pas jusqu'à ce que celui-ci les ait pardonnées (Yoma 85b). C'est pourquoi à l'époque du Temple, D. a pardonné les fautes envers Lui mais pas celles commises envers le prochain. Par ailleurs, les Sages ont dit (Berakhot 5a) qu'Erets Israël ne s'acquiert que par les difficultés, si bien que Moché n'a pas annexé immédiatement les territoires de Si'hon et Og à Erets Israël, parce qu'ils ne s'acquièrent pas par les difficultés comme Erets Israël. Et quand les enfants de Gad et Réouven lui ont dit « Ne nous fais pas traverser le Jourdain », il en a conclu qu'ils ne voulaient pas prendre sur eux les difficultés en même temps que tous les autres bnei Israël, et préféraient s'installer dans le pays de Si'hon et Og, qui ne s'acquiert pas par les difficultés. C'est pourquoi il les a interrompus immédiatement en leur disant : « Est-ce que vous vous imaginez que vous allez rester ici en paix sans aucun problème alors que les autres bnei Israël affrontent des épreuves en Erets Israël ? », ce qui nous enseigne qu'il craignait qu'il n'y ait pas la paix entre eux, car il n'y a pas de plus grande séparation que de ne pas se soucier de la peine de l'autre.

Immédiatement, les enfants de Gad et Réouven ont répondu : « Nous passerons en armes devant les bnei Israël jusqu'à ce que nous les amenions dans leur domaine, et nos enfants resteront dans les villes fortifiées contre les habitants du pays. » Cela signifie qu'ils avaient pris sur eux de vivre la peine de leurs frères en Erets Israël, et ils n'en ont pas dévié jusqu'à ce que tout le pays ait été conquis et partagé et que tous les bnei Israël y soient installés en paix.

Mais comme ils avaient mal formulé leur requête et qu'ils avaient dit « ne nous fais pas traverser le Jourdain », le Saint béni soit-Il les en a punis, et lorsque San'hérv a exilé les dix tribus, ils ont été les premiers à être exilés. Pourquoi ? Parce qu'ils auraient pu éviter de dire « ne nous fais pas traverser le Jourdain », ce qui semblait indiquer qu'ils ne souhaitaient pas partager les difficultés des autres tribus. Comme ils avaient utilisé cette expression, ils ont été punis en premier.



### « Il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche »

Le livre « Likouti Torah » cite au nom du Ari zal une explication sur le verset « Il ne rendra pas sa parole profane, il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche » : on ne doit pas rendre sa parole profane et vulgaire, mais prendre à cœur chaque mot qui sort de la bouche, car toute parole a de grands effets et crée des mondes supérieurs, pour le meilleur ou pour le pire. Si les paroles sont bonnes et pures, elles influencent la spiritualité et la sainteté. On crée avec elles des anges défenseurs. Et si malheureusement elles sont mauvaises et interdites, elles influencent les forces de l'impureté et créent des anges mauvais et destructeurs qui accusent continuellement. C'est le sens du verset « tout ce qui sort de ta bouche », en bas, « (se) fera », en haut.

Combien sont agréables les propos de Rabbi Yéhouda He' Hassid zal dans le « Séfer Ha'Hassidim » : « On ne doit rien faire sortir de sa bouche à moins de savoir que cela correspond à la volonté du Saint, béni soit-Il. »

Et alors « Tu formeras des projets et ils s'accompliront en ta faveur » (Iyov 22, 28). Comme l'a expliqué Rabbi Moché Ye'hiehl Halévi Epstein Zatsal, l'Admor d'Ojrow, dans son livre « Beer Moché », c'est parce que grâce à la puissance de la maîtrise du langage, on mérite de le dominer totalement, au point que chaque parole qui sort de la bouche s'accomplit, et c'est cela la Torah orale (Torah chebealpé). On ne dit pas « Torah chebapé » (la Torah qui est dans la bouche), mais « Torah cheba'al pé », littéralement « la Torah de celui qui maîtrise la bouche », en allusion au fait que celui qui étudie la Torah doit être responsable et maître de sa bouche, et non la laisser faire ce qu'elle veut, et alors il mérite le niveau de la Torah orale. C'est pourquoi le sage doit porter une attention extrême aux paroles qui sortent de sa bouche, car chacune d'entre elles, même prononcée par inadvertance, s'accomplit. Il s'ensuit également la faculté du sage d'annuler les mauvais décrets contre Israël.

C'est pourquoi les Sages ont dit (Baba Batra 116a) : « Qui-conque a un malade dans sa maison doit aller chez le 'hakham pour qu'il demande miséricorde pour lui. » En effet, il a la capacité de provoquer le pardon et l'adoucissement du décret.

### Le rêve et son interprétation

Dans son cours hebdomadaire, notre maître chelita a raconté l'histoire suivante : Un jour, un juif proche parent de ma femme est venu me trouver avec des sanglots incontrôlables.

Il m'a raconté que des examens qu'on lui avait fait subir à l'hôpital avaient montré qu'il était cancéreux, et quand il était rentré de l'hôpital après cette terrible nouvelle, il était tombé évanoui chez lui. J'ai vraiment prié pour lui de tout mon cœur que par le mérite de mes saints ancêtres D. lui envoie rapidement une guérison totale.

Et voilà que pendant la nuit, il a eu un rêve : il y avait deux hommes vêtus de blanc à côté de lui, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche...

Celui qui était à sa droite a placé devant lui un calendrier montrant qu'il ne lui restait plus que peu de temps à vivre. Et tout à coup, celui qui était à sa gauche s'est adressé à lui en demandant

: « Comment es-tu arrivé ici et qui t'a accompagné jusqu'ici ? » Le malade a répondu : « C'est ma cousine qui m'a amené ici, c'est la femme de Rabbi David Pinto, qui a prié et intercédé pour ma guérison par le mérite de ses saints ancêtres... » dès qu'ils ont entendu cela, l'ange qui se tenait à sa droite a immédiatement changé le calendrier et lui a montré qu'une longue vie lui était promise.

Au matin, c'était un rêve, mais il a été saisi d'une grande joie car il avait compris que du Ciel, on lui avait insinué que Hachem allait hâter sa guérison.

Après le Chabbat, il est retourné à l'hôpital, et à l'ébahissement des médecins, les examens ont montré que sa maladie avait totalement disparu ! Il a raconté aux médecins stupéfaits ce qu'il avait rêvé, et cela a provoqué une grande sanctification du Nom de D. Maintenant, D. merci, il est totalement guéri et mène une vie tout à fait normale...

En vérité, je n'attribue pas cela à mon mérite personnel, mais au mérite de mes saints ancêtres. Le Saint, béni soit-Il m'a aidé à ce que ma prière soit exaucée parce qu'en vérité, je m'efforce de tout mon cœur et je veille à ne pas rendre mes paroles profanes et à accomplir ce qui sort de ma bouche.

Et quand j'ai promis à des institutions de Torah de les soutenir financièrement, je fais des efforts absolument considérable pour arriver à réaliser ce que j'ai promis, ainsi qu'il est dit : « Il ne profanera pas sa paroles, il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche. »

Si on ne profane pas sa parole, alors « tout ce qui sera sorti de sa bouche », le Saint, béni soit-Il « le fera », il accomplit la demande de celui qui veille à ses paroles.

## Hommes de foi

Un vendredi, Madame 'Hana Lancry rentrait du marché de Casablanca jusque chez elle, en traînant à deux mains de lourds paniers remplis de toutes sortes de bonnes choses en l'honneur du Chabbat. C'était très lourd pour elle, d'autant plus qu'elle était alors enceinte. N'ayant pas le choix, elle cheminait lentement, ployant sous son fardeau.

A ce moment-là est arrivé en face d'elle Rabbi 'Haïm le Petit, que son mérite nous protège. Quand il a vu qu'elle avait du mal à marcher, il lui a immédiatement pris de la main un des paniers pesants, et a donné le deuxième au serviteur qui l'accompagnait, en disant à la femme :

« Si vous le permettez, nous allons amener ces paniers chez vous. »

Madame Lancry a absolument refusé. Elle a éclaté en pleurs bruyants et dit au Rav : « Pardonnez-moi, je suis de la poussière sous vos pieds. Je ne peux pas permettre que vous portiez mes paniers comme si vous étiez un porteur au marché ! »

Le Rav s'est empressé de balayer ses paroles d'un revers de la main et lui a dit avec joie :

« Madame, qui est-ce qui rend service à l'autre ? C'est vous qui nous rendez service. Vous nous donnez le mérite de la grande mitsva d'aider son prochain en difficulté, et la récompense nous en est gardée dans le monde à venir ! Nous devons donc vous remercier de nous avoir permis d'accomplir une mitsva aussi importante. »

Le Rav et son serviteur l'ont suivie jusque chez elle avec les paniers. Et quand ils sont arrivés chez elle, Rabbi 'Haïm a fait sortir une grosse somme d'argent de sa poche et la lui a donnée, pour qu'elle ait de quoi acheter des vêtements et des produits pour le bébé qui allait naître.